

ANNEXE B – Plan de travail du projet

- 15 octobre 2023 au 1er janvier 2024
 - Fournir un plan de travail pour approbation;
 - Signer un contrat de service;
 - Rencontrer les partenaires du projet et le Comité de Voirie pour clarifier les attentes;
 - Rédiger une méthodologie et un processus détaillés.
- 1 janvier au 31 mars 2024
 - Rencontrer les partenaires du projet et le Comité de Voirie pour clarifier les besoins des utilisateurs;
 - Fusionner des bases de données et modéliser des caractéristiques spatiales à l'aide de données accessibles publiquement;
 - Sur la base des traverses de cours d'eau précédemment modélisés et des modèles de charge de sédiments, identifier la gravité cumulative des facteurs affectant la qualité des habitats aquatiques;
 - Intégrer les données disponibles (p. ex. indices socioéconomiques);
 - Organiser des réunions avec les partenaires du projet et le Comité de Voirie pour clarifier l'arbre décisionnel en fonction des besoins des utilisateurs.
- 1er avril au 31 août 2024
 - Affiner le modèle en fonction des partenaires du projet et des commentaires du Comité de Voirie;
 - Améliorer la plateforme Geonode qui servira à la diffusion des résultats du projet;
 - Effectuer des travaux de terrain en étroite collaboration avec les organismes de bassins versants concernés pour valider le modèle;
 - Améliorer le modèle basé sur les données de terrain.
- 1er septembre 2024 au 31 janvier 2025
 - Rencontrer les partenaires du projet et le Comité de voirie pour présenter les ajustements au modèle;
 - Bonifier, le cas échéant, les critères de l'arbre décisionnel avec de nouvelles données sur la qualité de l'habitat (provenant du MELCCFP);
 - Prioriser les sites (n = 30) d'intervention (dont au moins 15 en territoire public);
 - Préparer des cartes interactives pour la présentation des résultats.
- 1er février au 30 juin 2025
 - Rencontrer les partenaires du projet et le Comité de Voirie pour présenter l'arbre décisionnel bonifié, les sites priorités et les cartes interactives réalisées;
 - Préparer et soumettre un rapport d'avancement;
 - Télécharger les résultats brouillons sur le GeoNode pour effectuer des tests d'utilisation.
- 1er juillet au 31 octobre 2025
 - Améliorer le GeoNode en fonction des commentaires reçus;
 - Finaliser les cartes et les couches de géonodes;
 - Soumettre le rapport final.

ANNEXE C – Montage financier et postes budgétaires du projet

Oct 15 2023 à 31 octobre 2025	En espèces					En nature					Total en espèces et en nature
	TGIRT	CEGS	CENG	GINU	Total en espèces	CEGS	CENG	OBVMR	GINU	Total en nature	
REVENUS DU PROJET	30 000 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	35 000\$	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	29 775 \$	35 775 \$	70 775 \$
DÉPENSES DU PROJET											
1re partie : Ressources humaines et coûts de sous-traitance											
Direction - suivi de projet GINU	950				950				4 000	4 000	4 950
Suivi de projet CENG	3 300				3 300					0	3 300
Suivi de projet CEGS						3 000				3 000	3 000
Suivi de projet OBVMR								3 000		3 000	3 000
Direction - Concertation auprès des acteurs forestiers GINU									2 000	2 000	2 000
Employé - Concertation auprès des acteurs forestiers CENG	2 000				2 000					0	2 000
Modélisateur GINU	11 000	5 000			16 000				13 475	13 475	29 475
Employés en géomatique GINU									3 000	3 000	3 000
Techniciens (2 employés, \$25/hr, 3 semaines) GINU	3 750				3 750					0	3 750
Employé de terrain CENG (1 employé \$50/heures, 7-8 jours)	2 500				2 500					0	2 500
Développeur web GeoNode	2 000				2 000				2 000	2 000	4 000
<i>1re partie : Total partiel</i>	25 500 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	30 500\$	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	24 475 \$	30 475 \$	60 975 \$

Oct 15 2023 à 31 octobre 2025	En espèces					En nature					Total en espèces et en nature
	TGIRT	CEGS	CENG	GINU	Total en espèces	CEGS	CENG	OBVMR	GINU	Total en nature	
REVENUS DU PROJET	30 000 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	35 000	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	29 775 \$	35 775 \$	70 775 \$
DÉPENSES DU PROJET											
2e partie : Équipements et fournitures											
Maintenance de ZipLevel					0				800	800	800
Drone avec LiDAR					0				2 500	2 500	2 500
<i>2e partie : Total partiel</i>	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 300 \$	3 300 \$	3 300 \$
3e partie : Autres dépenses											
Frais de rencontre	1 000				1 000					0	1 000
<i>3e partie : Total partiel</i>	1 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$
4e partie : Déplacement											
Location de camions					0				2 000	2 000	2 000
Essence	1 500				1 500					0	1 500
Repas et hébergement	2 000				2 000					0	2 000
<i>4e partie : Total partiel</i>	3 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	2 000 \$	5 500
Total des dépenses	30 000\$	5 000\$	0\$	0\$	35 000\$	3 000\$	0	3 000\$	29 775\$	35 775\$	70 775\$
Pourcentage de la subvention de la TGIRT par rapport au total des coûts du projet	42%										